



LITTORAL Sète Le recul d'une route sauve la plage

JEAN LE LONG | le 21/04/2006 | [Hérault](#), [Transports](#), [Aménagement](#), [France](#), [Europe](#)



Ma newsletter personnalisée



Point dur générant une érosion accrue du littoral, la route côtière, entre Sète et Marseillan dans l'Hérault, menaçait l'existence même de la plage. Elle sera reculée d'une centaine de mètres à l'intérieur des terres, pour permettre à la nature de reprendre ses droits. Ces travaux sont l'occasion d'une requalification globale de cet étroit cordon sableux fragilisé par une trop forte fréquentation en été.

C'est une solution radicale qui a été retenue pour sauver la plage qui court de Sète à Marseillan, dans l'Hérault. Renonçant aux ouvrages en enrochements traditionnellement utilisés pour contenir l'assaut des vagues, la communauté d'agglomération du Bassin de Thau, soutenue par la mission interministérielle d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, a opté pour un « recul stratégique » : la route qui longe le littoral sur une douzaine de kilomètres sera déplacée vers l'intérieur des terres. Ce retrait permettra de rétablir le fonctionnement naturel de la plage. Autrement dit, de laisser au jeu combiné de la houle et du vent le soin de contenir l'érosion littorale. « Au lieu de défendre coûte que coûte le territoire, on déplace les enjeux, résume Patrick Réamot, directeur général des services techniques de la ville de Sète. C'est la première fois en Europe qu'une telle solution est mise en œuvre sur un linéaire aussi important. »

Dicté par la nécessité de contenir une érosion qui enlève chaque année deux à quatre mètres de plage, le recul stratégique doit permettre aussi de réguler la fréquentation du site. Celui-ci reçoit en effet chaque année un million de visiteurs dans des conditions anarchiques. Le déplacement de la route est ainsi devenu le moteur d'un projet de requalification globale du lido. Cet étroit cordon sableux, serré entre l'étang de Thau et la mer, est un espace fragile, où se côtoient d'anciennes salines et des vignes en exploitation, des espaces naturels à la richesse faunistique reconnue et des activités économiques. « Le déplacement de la route rendra au site son épaisseur », observe Corinne Snabre, du cabinet Urbanis, chargé de l'élaboration du programme. Accolée à une voie ferrée existante, la nouvelle route donnera accès à trois poches de parking. Cet aménagement mettra fin au stationnement longitudinal qui dresse chaque été un mur de véhicules entre la route et la plage. Il permettra aussi de créer dans la partie centrale du lido une nouvelle plage naturelle de cinq kilomètres de long, uniquement accessible par une promenade piétonne et cyclable aménagée à l'arrière du cordon dunaire.

Les travaux prévus consistent en outre à reprofiler la plage. Sa pente sera ramenée à environ 1 %. Dans la partie nord du site, en raison de la proximité de la voie ferrée qui ne permet pas de donner à la plage une largeur suffisante, des mesures complémentaires seront nécessaires pour lutter contre l'érosion. Elles combinent deux techniques innovantes. La première consiste à recharger la plage en sable en puisant dans un gisement fossile situé à 60 kilomètres au large. La deuxième solution consiste à mettre en place un dispositif atténuateur de houle.

De manière significative, le pilotage de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été confié à un paysagiste, Alfred Peter. « Il était essentiel que cette opération ne soit pas seulement une juxtaposition de projets techniques, explique ce dernier. Nous avons puisé dans les ressources mêmes du site les éléments paysagers mis au service du programme. Nous voulons donner l'impression que la nature a repris ses droits dans tous les domaines, qu'il s'agisse du mécanisme de reconstitution des plages, du moyen d'accéder à ces plages ou de la traversée du lido par la route. » La réalisation du projet, chiffrée à 52 millions d'euros, sera réalisée en deux phases, sur une période de cinq à six ans. Les premiers travaux devraient débiter à l'automne 2006.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Bassin de Thau

Maîtrise d'œuvre : Alfred Peter, paysagiste

Réalisation : 2006-2012

Fiche technique p.140